

profanes de l'antique pays des Druides. Les hérésies, les persécutions (1), flots orageux des passions humaines, battaient en vain ce navire qui devait durer au-delà des âges ; il voguait triomphant des vagues et des récifs. Vers l'année 190, la puissante initiation d'Irénée le dégageait à peine des embûches de la gnose que déjà il se trouvait en présence de nouveaux écueils. Ces obstacles ne s'offraient pas sous des apparences redoutables et, cependant, ils renfermaient un double et considérable danger, une hérésie naissante et la menace d'un grand schisme.

En Occident, le prêtre Blaste et d'autres hérésiarques, dans le but secret de ramener la doctrine chrétienne aux pratiques du judaïsme, affectaient de célébrer la résurrection le 16 de la lune, sans avoir égard au dimanche (2). En Asie, il en était de même parmi les Églises dont l'origine remontait à saint Jean, à saint Philippe ou à leurs disciples immédiats, saint Polycarpe et saint Méliton. Mais une différence profonde séparait ces Églises de la secte de Blaste. Loin de chercher, comme celle-ci, à s'annihiler par une fusion avec l'ancienne loi, elles croyaient, en persistant dans leurs pratiques touchant la Pâque, donner un témoignage sincère de leur attachement à la doctrine de Jésus. Elles alléguaient que ces usages leur ayant été transmis par l'apôtre bien-aimé et ses disciples, leurs fondateurs, y renoncer c'était renier la foi de leurs pères.

Tel était leur langage. En fait, les communautés chrétiennes de l'Orient laissaient le dogme intact. On ne pouvait

(1) *Cum autem fides estuat et Ecclesia exurit de figurâ rubi, tunc gnostici erumpunt, tunc valentiniani prosperunt.* Tertull. *Scorpiac. I.*

(2) *Cum Blastus latenter judaismum vellet introducere, Pascha enim dicebat non aliter custodiendum esse nisi secundum legem Moysi XIV mensis* (Tertull. *De præscript.*, cap. 53). — C'est contre ce même Blaste que saint Irénée dirigea son écrit sur la Pâque, intitulé *Du schisme*. (V. ci-dessus, p. 27)